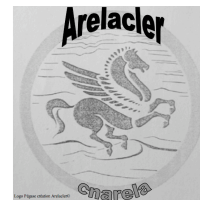




## JOURNEES DE LA CNARELA

lundi 24 octobre et mardi 25 octobre 2011  
Faculté des Lettres à CLERMONT-FERRAND



« *La culture antique et sa transmission à la fin de l'Empire* »

### BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse postale : .....

Adresse électronique : .....

Téléphone personnel : ..... ARELA : .....

Les journées se dérouleront à la Faculté des Lettres, 29 boulevard Gergovia, à Clermont-Ferrand.

s'inscrit aux Journées d'octobre de la CNARELA ; frais de participation : 10 €.

Pour faciliter l'organisation des activités prévues dans le programme, nous vous demandons de bien vouloir nous préciser, en cochant la case correspondante, si vous prenez :

- le déjeuner du lundi 24 octobre au restaurant universitaire "Le Manège" (menu seul) : 6,50 €
- le dîner du lundi 24 octobre au restaurant "Richelieu" (vin compris) : 28 €
- le déjeuner du mardi 25 octobre au restaurant de la DREAL (menu seul) : 8,30 €
- le dîner du mardi 25 octobre au restaurant "Duguesclin" (apéritif, vin et café compris) : 25 €
- un ticket congrès T2C (valable pour tout trajet de tram ou de bus les 24, 25 et 26-10) : 3,50 €

**Attention : impossible d'obtenir un ticket congrès T2C après le 10 juillet 2011.**

L'Arelacler est heureuse d'offrir aux participants :

- la projection du film *Agora* d'Alejandro Amenábar
- la visite du Musée de la Céramique à Lezoux
- la visite du Département Archéologie du Musée Bargoin à Clermont-Ferrand

Le mercredi 26 octobre matin, à 9 h 30, sera proposée à titre gracieux, au choix, à ceux qui le souhaitent :

- une montée au Puy-de-Dôme (si météo favorable) : co-voiturage, puis montée à pied (1 h 30)
- une visite guidée du "vieux Clermont"

**Réponse et chèque de participation** (à libeller à l'ordre de l'Arelacler) :

à envoyer avant le 10 juillet 2011, et au plus tard le 30 septembre 2011 (sous réserve de places disponibles) à

M. Jean-Philippe Béguinot (trésorier de l'Arelacler)  
27 rue Jeanne d'Arc  
63200 Saint-Bonnet-près-Riom  
courriel : j.ph.beguinot@wanadoo.fr



## JOURNEES DE LA CNARELA

lundi 24 octobre et mardi 25 octobre 2011  
Faculté des Lettres à CLERMONT-FERRAND



### INFORMATIONS PRATIQUES

#### • Comment se rendre à Clermont-Ferrand ?

Clermont-Ferrand est facilement accessible par la route ou le train.

Pour ceux qui préféreraient prendre l'avion,

- l'aéroport de Clermont-Ferrand Auvergne, à Aulnat, reçoit des vols venant d'Ajaccio, Bastia, Lyon, Nantes, Nice, Paris.

Pour tout renseignement,

- le site : [www.clermont-aeroport.com/](http://www.clermont-aeroport.com/)

- le numéro de téléphone : +33(0)4 73 62 71 00

- de l'aéroport à Clermont-Ferrand : taxi.

#### • Où loger à Clermont-Ferrand ?

La ligne A (tramway) dessert plusieurs hôtels, de catégories diverses, dans le voisinage immédiat de la faculté des Lettres où se déroulent les Journées d'octobre.

La réservation de votre chambre est à votre charge ; le bulletin d'hébergement préparé par l'Office de Tourisme de Clermont-Ferrand vous permet de réserver votre hôtel dans ce périmètre à un prix négocié.

#### • Les différents lieux de travail :

- Clermont-Ferrand :

- Faculté des Lettres : 29, bd Gergovia

- Musée Bargoin (2<sup>ème</sup> journée) : 45, rue Ballainvilliers - tél. : 04 73 42 69 70

- Lezoux (entre Clermont-Ferrand et Thiers) : Musée de la Céramique de Lezoux (1<sup>ère</sup> journée)

- adresse : rue de la République, 63 190 Lezoux

- tél. : 04 73 73 42 42

- site : [www.auvergne-centrefrance.com/.../musees/.../mus6322.htm](http://www.auvergne-centrefrance.com/.../musees/.../mus6322.htm)

#### • Les différents restaurants :

- le restaurant universitaire "le Manège" : 11, rue d'Amboise (Clermont-Ferrand)

- le restaurant de la DREAL Auvergne : 7 rue Léo Lagrange (Clermont-Ferrand)

Les deux restaurants prévus pour le soir sont à 5 minutes à pied de l'arrêt de la ligne A (tramway) :

- arrêt *Jaude* : "Richelieu" : 44 place de Jaude (Clermont-Ferrand)

- arrêt *Musée d'Art Roger Quillot* : "Duguesclin", 3 place des Cordeliers (Montferrand)

#### • Divers :

- Des tables seront à la disposition des associations pour leurs publications.